

II

TESTAMENT

DU GLORIEUX SAINT JOSEPH.

*Mon enfant, je vous laisse le gage de ma protection spéciale à l'heure de votre mort.*

Ayant eu le bonheur de mourir entre les bras de Jésus, mon fils adoptif, et sous le regard de Marie, mon angélique Épouse, j'ai été choisi de Dieu pour être le protecteur spécial des agonisants : voilà pourquoi on m'invoque, dans l'Église, comme Patron de la Bonne Mort.

Après avoir veillé sur mes enfants pendant leur vie, je redouble de sollicitude pour eux à la dernière heure, alors que l'enfer multiplie ses efforts pour saisir leur âme au redoutable passage du temps à l'éternité. Père du Souverain Juge, je dispose à mon gré des grâces les plus précieuses en faveur de ceux qui implorent mon secours en ce moment décisif.